



# VILLE DE SAINT MICHEL DE MAURIENNE

## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2010

Le Trois septembre deux mil dix à 18 Heures 30 minutes, Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel GALLIOZ, Maire.

**Les membres du Conseil Municipal étaient tous présents :**

M. A. DUFOUR, Maire Délégué de Beaune, M. M. GALLIOZ, Maire Délégué de Thyl.

Mmes et MM. : G. BOIS, D. MANCINO, S. BOUILLARD-FREULARD, P. SAYETTAT et J.M. BERNARD, Adjoints.

Mmes et MM. : M. GAY, J.P. EXARTIER, D. MOTTA, C. ASTIER, P. MARIE, G. ROSSERO, F. FALCO,

P. MORARD-CHATAIGNIER et J. VIARD.

**A l'exception de :** J.L. ALBRIEUX (pouvoir à S. BOUILLARD), A. BETEMPS (pouvoir à J. VIARD) et

A. ESPOSITO (pouvoir à G. BOIS)

**Absents excusés :** N. GOMES, P. JACOB et N. GERVASONI.

**Secrétaires de séance :** M. GAY

**Date de Convocation :** 26 août 2010

C.M. en exercice : 23

Présents : 17

Votants : 20

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 8 Juillet 2010 et des délibérations afférentes. Une modification, ajoutant A. DUFOUR au suivi du réseau Convergences, est proposée. Toutes ces décisions sont **approuvées à l'unanimité**.

Monsieur le Maire fait part du décès de M<sup>me</sup> Teissier Geneviève, belle-mère d'Alexandra employée à l'Espace Alu et de M. J.B JACOB, donateur d'une salle au Thyl.

### 1) Marchés publics

1) Avenant de 1,74% sur le marché du stade avec la société Berlioz : 4 912,90 € HT soit 5 875,83 € TTC (remplacement des buts, aménagement des abris de touche et réfection après la dépose d'un mur) ce qui porte le montant total du marché à 286 834,40 € HT (343 053,94 € TTC).

**Approuvé à l'unanimité.**

Un nouveau règlement sera élaboré en commission. L'inauguration (en présence des prestataires) ainsi que le nom du stade seront fixés prochainement.

2) Restaurant scolaire : la société Bertino/Viard est retenue pour la fourniture des repas (5,10 € TTC/repas plus 4,66€ TTC de livraison/jour). **Approuvé à l'unanimité**

Actuellement, 40 inscrits à ce service. Du matériel sera récupéré dans l'ancien lycée.

3) Chauffage mairie : l'entretien étant déjà confié à l'entreprise Buffard, celle-ci propose un devis de 14 821,99 € HT (17 727,10 € TTC) pour le remplacement de la chaudière et tubage de la cheminée. **Approuvé à l'unanimité.**

### 2) Dossiers de subventions

- **Les travaux d'aménagement du restaurant scolaire** dans les locaux de l'école primaire s'évaluent à 202 847,25 € HT. Ils seront inscrits au budget 2011 et le dossier de demande de subvention sera déposé pour le 30 Septembre en souhaitant une anticipation de début de travaux.

**Approuvé à l'unanimité**

- **Chapelle du Chêne** : le dossier sera déposé pour la totalité du projet. Il reste à effectuer le sol et la remise en état du retable ainsi que les aménagements extérieurs (dallage, bassin) pour un montant de 69 500 € HT. **Approuvé à l'unanimité**

- **Chapelle Ste Anne** : le dossier pour les travaux d'un montant de 4 012 € HT (piquage des façades, étanchéité) sera déposé auprès des services du Département avec une demande d'anticipation des travaux. **Approuvé à l'unanimité**

- **Eglise St Laurent du Thyl** : Le dossier de piquage des façades (21 000 € HT) sur une hauteur de 2m sans les renforts, est déposé pour le budget 2011 avec une demande d'anticipation des travaux. **Approuvé à l'unanimité**
- **Réseaux du Mollard-Beaune l'Église** : Le bureau d'étude (E.T.I) a chiffré les travaux pour 989 388,09 € HT (assainissement, eau potable, réseaux). Ceci permettra de prendre rang dans les demandes adressées au Conseil Général. **Approuvé à l'unanimité**
- **Branchement aux réseaux des habitants du Thyl** : L'estimation du bureau d'étude se monte à 822 240,47€ **Approuvé à l'unanimité**
- **Éclairage du stade** : Anciens projecteurs à déposer et remplacement aux normes environnementales. Le devis estimatif est de 19 550,30 € HT. **Approuvé à l'unanimité**

### 3) Convention ASADAC

Une mission d'accompagnement est proposée (en relation avec l'architecte consultant) afin d'étudier la programmation et l'impact économique de l'aménagement de la Z.A.D du Lycée. Montant : 5 256 € HT (hors frais de déplacement et frais annexes). Si besoin, cette mission de base sera complétée par des journées supplémentaires au tarif de 657 € HT. **Approuvé à l'unanimité**

### 4) Convention Lycée

Un accord jusqu'au 31/12/2010 est passé pour l'utilisation du restaurant avant restitution définitive des locaux à la Commune. Une convention avec le GRETA est signée pour la poursuite de la formation « corde » jusqu'à Mars 2011. **Approuvé à l'unanimité**

### 5) ZAC du Temple

- **Libération des locaux** : reste le déménagement des locaux pendant la semaine 36, afin de ne pas stopper le travail des entreprises.
- **Pôle industriel** : Convention d'indemnisation amiable à signer entre Métaltemple et la Commune pour remplacement et déplacement d'une conduite d'eau industrielle depuis la station de pompage. Devis de 28 250 € HT. **Approuvé à l'unanimité**
- **Convention** à étudier pour le positionnement des cinq piézomètres de surveillance de la pollution
- **Rond-point sur la D 1006**, avis réservé sur le projet d'aménagement

### 6) Plan de formation du personnel

Le plan proposé par le C.N.F.P.T (intégration, professionnalisation, perfectionnement et droit individuel de formation) ainsi que son règlement interne est **approuvé à l'unanimité**

### 7) Enquête publique

**Deux parties de chemins ruraux (section A3) sont supprimées par le lotissement Margillan tranche 4.** Une enquête publique préalable à l'aliénation est nécessaire afin de permettre la commercialisation des lots au lotissement Margillan. **Approuvé à l'unanimité**

## 8) Acquisitions foncières

- Appartement Ancolie : Vendu avec une cave pour 145 000 €
- Limites parcellaires de la Zone Artisanale: afin de régulariser les limites logiques et faciliter ainsi l'entretien, deux parcelles de 11m<sup>2</sup> et 19m<sup>2</sup> sont cédés à M. et Mme GROS Roland riverains au prix de 7 €/m<sup>2</sup>. **Approuvé à l'unanimité**
- Croix de la Mission : une nouvelle tranche de cinq lots (garages) est à la vente pour 500€ le lot de 18m<sup>2</sup> et 611€ le lot de 22m<sup>2</sup>. Cinq acquéreurs se sont fait connaître après publicité et affichage. L'autorisation est donnée à M. le Maire de signer les actes notariés. **Approuvé à l'unanimité**

## 9) Admissions en non valeur

- **Eau et assainissement** : Divers impayés pour un montant de 2 033,07 € doivent être annulés **Approuvé à l'unanimité**
- **Bail d'un logement** : suite au décès du locataire, les montants de location après le décès due par le fils du défunt et compte tenu de sa situation financière sont annulés. **Approuvé à l'unanimité**

## 10) Le Marintan

**Décision Modificative N° 1 et clôture de la comptabilité** pour la période où l'établissement a été géré par la commune soit du 1er octobre 2009 au 30 avril 2010. Total de la DM en dépenses et en recettes : 14 195 €. : 24 451,45 € HT de subvention supplémentaire sont à prévoir. **Approuvée à l'unanimité**

## 11) Comptes rendus des Commissions

- 1) **Stade** : subventions obtenues du Département (49 980 €) et de la Région (50 000 €)
- 2) **Conseil Communautaire** : le compte-rendu a été diffusé à l'ensemble des élus.
- 3) **Shantonë** : Une réunion a eu lieu le 1er septembre avec le gérant. Un point a été fait pour les travaux à réaliser et les réparations. Selon les renseignements comptables, les marges sont toujours largement insuffisantes, mais une légère amélioration apparaît par rapport au début de l'exploitation. On s'oriente (délibération à prendre lors de la prochaine séance) vers une reconduction pour une année de la convention d'occupation du domaine public
- 4) **Écoles** : les effectifs de rentrée sont stables ; la réflexion sur l'accueil périscolaire doit s'engager avant le renouvellement de contrat avec la C.A.F.
- 5) **Espace Alu** : environ 3 600 entrées pour la période estivale ; une animation est prévue pour les journées du patrimoine ; le marché de Noël se tiendra le 12 décembre ; une commission municipale spéciale se réunira le 28 septembre pour les études budgétaires particulières.
- 6) **Assistants maternelles** : un projet de regroupement de plusieurs « nounous » dans un local approprié est à l'étude.
- 7) **Journée d'accueil** : les nouveaux arrivants sur la Commune sont invités le 24 septembre à 18h30.
- 8) **Site internet** : une nouvelle ébauche de la page d'accueil est en cours ainsi qu'une demande de parution en italien et anglais.
- 9) **Ferme au Mollard** : le projet est à l'étude en relation avec l'A.F.P et la Chambre d'agriculture.
- 10) **Environnement** : le sentier entre le Bois-Dessus et Orelle nécessiterait une sécurisation importante surtout au niveau du ruisseau de Pousset.

## 12) Questions diverses

- **Hand-ball** : sollicitation d'une subvention de 500 € de Savoie Handball pour couvrir les frais de location des gymnases. **Approuvée à l'unanimité**
- **Maison Grange** : la Communauté de Communes décline l'offre d'achat de la bâtisse et préfère se positionner sur le futur aménagement de la ZAD du Champ de Foire.
- **Place de la Croix Blanche** : réflexion engagée pour la valorisation des cinq façades du carrefour (trompe l'œil, toile tendue, végétalisation) **Approuvée à l'unanimité**
- **Place de la Mairie** : voir en détail les signalements de fissures faits par les riverains éloignés

## 13) Informations diverses

- **Téléthon 2009** : collecte de 7 244,53 € lors des animations auxquelles s'ajoutent 1 550 € de dons par le 3637.
- **Subvention** : 1 644 € obtenus de l'état pour la rénovation de deux tableaux .
- **Région** : obtention d'une subvention de 50 000 € pour la réfection du stade.
- **Conseil général** : subvention de 1614,50€ pour la réalisation d'outils d'aide à la visite à l'Espace Alu.
- **Orgues de St Michel** : quatre concerts ont été organisés par l'association de restauration des orgues.

J.M. GALLIOZ	A. DUFOUR	M. GALLIOZ	G. BOIS	D. MANCINO	J.L. ALBRIEUX
S. BOUILLARD	P. SAYETTAT	J.M. BERNARD	M. GAY	A. BETEMPS	J.P. EXARTIER
D. MOTTA	C. ASTIER	P. MARIE	A. ESPOSITO	G. ROSSERO	F. FALCO
N. GOMES	P. MORARD- CHATAIGNIER	P. JACOB	J. VIARD	N. GERVASONI	